

# ABONNEMENT DONNÉE DE MESURE<sup>(1)</sup>

**Vous pourrez adapter votre offre électricité à votre consommation**

**J'agis  
avec  
ENGIE**

## Le service



Avec l'Abonnement Donnée de Mesure<sup>(1)</sup>, vous pouvez vérifier dans votre Bilan Annuel de consommation que la puissance souscrite et le type de comptage associé sont bien adaptés à votre activité. Le cas échéant, ce service vous aidera à optimiser votre budget électricité.

## Les avantages



**Une visibilité sur vos consommations :** 1 Bilan annuel de vos consommations est consultable depuis votre Espace Client



**Une alerte par e-mail** vous avertit que votre Bilan annuel est disponible dans votre Espace Client



**Un service gratuit,** La collecte des données sera active une fois votre accord recueilli. Votre Bilan annuel généré est gratuit.

## LES MODALITÉS PRATIQUES

**l'ADM  
comment  
ça marche ?**

La mise en place de ce service nécessite votre accord pour collecter auprès du distributeur d'électricité ENEDIS les données rattachées à votre Point de Livraison et les transmettre à ENGIE sur la durée de votre Contrat.

**Le Bilan annuel, obtenu grâce à l'ADM, aide au suivi et à la réduction vos consommations d'énergie, pour réaliser des économies,**

**> Pour en bénéficier, le local professionnel doit être équipé d'un compteur communicant Linky™.**

**> Activable sur simple appel téléphonique auprès de nos conseillers au 0 969 32 33 00 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00).**

(1) En donnant votre accord au distributeur d'électricité ENEDIS de collecter les données rattachées à votre Point de Livraison et les transmettre à ENGIE sur la durée de votre Contrat, vous pourrez bénéficier du Service ADM pour optimiser votre budget énergie en recevant un Bilan Annuel de consommation.